



MAIRIE de PLESDER
2, Place de l'Erable
35720 PLESDER

Affiché en Mairie le 24/06/2020

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Juin 2020

*Seuls des extraits des délibérations sont affichés.
Le registre complet des délibérations est consultable en Mairie.*

L'an deux-mille-vingt, le dix-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal de PLESDER, légalement convoqué le dix juin, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame Evelyne SIMON-GLORY, Maire

Étaient présents : Mme SIMON-GLORY Evelyne, M. MOREL Jean-Pierre, M. COQUIO Patrick, Mme CLOSSAIS Soazig, M. AUBERT Philippe, M. THIBAUT Patrick, Mme GADENNE Nathalie, M. HERVÉ Sandy, Mme PINARD GONY Axelle, M. SIMÉON Franck, Mme BOISSEL Édith, M. PINSEMBERT Jean, Mme BONENFANT Nathalie, M. DELAROCHEAULION Frédéric.

Absente : Mme BRYON Jocelyne

Délibérations prises par le conseil

N°23/2020

Avis du conseil sur la mise en place d'un conseiller municipal délégué

Mme le Maire fait part au conseil qu'un élu lui a soumis la proposition de créer un poste de conseiller municipal délégué.

Le maire a toute liberté pour décider de déléguer ses fonctions. Le maire choisit librement les bénéficiaires des délégations sans tenir compte de l'ordre du tableau, et n'a pas à motiver son choix. L'attribution d'une délégation de fonctions se fait par arrêté du Maire.

Mme le maire a souhaité soumettre cette question au conseil municipal. Elle a précisé qu'elle se voyait mal confier une délégation à un conseiller sans en informer le conseil, d'autant plus qu'il était demandé que la délégation accordée soit assortie d'une indemnité de fonction, point qui doit de toute façon être délibéré par le conseil. Elle a demandé l'avis et les réactions des élus.

Le conseil municipal, a été sollicité pour répondre à la question suivante :

«Seriez-vous d'accord qu'une délégation soit donnée à un conseiller municipal?» OUI ou NON

Le vote s'est déroulé à bulletin secret.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

- OUI : 2 voix
- NON : 11 voix
- 1 abstention

Le conseil municipal, après vote à bulletin secret :

- **N'EST PAS D'ACCORD** qu'une délégation soit donnée à un conseiller municipal.

Adopté à la majorité des voix.

N°24/2020

Création et composition des commissions municipales

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **CRÉE** 7 commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil
- **PROCLAME** élus les membres des commissions suivantes :

Adopté à l'unanimité.

Commission finances et personnel

M Jean-Pierre MOREL	Mme Axelle PINARD-GONY
M Patrick COQUIO	M Frédéric DELAROCHEAULION
Mme Soazig CLOSSAIS	M Jean PINSEMBERT

Commission voirie et réseaux

M Jean-Pierre MOREL	M Frédéric DELAROCHEAULION
M Patrick COQUIO	M Sandy HERVE
Mme Soazig CLOSSAIS	M Patrick THIBault

Commission bâtiments et transition énergétique

M Jean-Pierre MOREL	M Sandy HERVE
M Patrick COQUIO	M Franck SIMEON
Mme Soazig CLOSSAIS	Mme Nathalie BONENFANT

Commission urbanisme et environnement

M Jean-Pierre MOREL	M Philippe AUBERT
M Patrick COQUIO	M Franck SIMEON
Mme Soazig CLOSSAIS	Mme Nathalie GADENNE

Commission communication et animations

M Jean-Pierre MOREL	Mme Nathalie BONENFANT
M Patrick COQUIO	Mme Edith BOISSEL
Mme Soazig CLOSSAIS	Mme Nathalie GADENNE

Commission enfance, jeunesse et sports

M Jean-Pierre MOREL	Mme Nathalie GADENNE
M Patrick COQUIO	Mme Axelle PINARD-GONY
Mme Soazig CLOSSAIS	M Sandy HERVE

Commission affaires sociales et solidarités

Mme Evelyne SIMON-GLORY	Mme Mariannick LEBRETON
M Patrick COQUIO	Mme L'HERMITTE Marie-Hélène
Mme Natahlie BONENFANT	M COLLIN Claude
Mme Edith BOISSEL	Mme DELAROCHEAULION Jacqueline

N°25/2020**Composition de la CAO (Commission d'Appel d'Offres)**

Une seule liste s'est portée candidate :

Titulaires : - M MOREL Jean-Pierre - M COQUIO Patrick - Mme CLOSSAIS Soazig	Suppléants : - M SIMÉON Franck - M DELAROCHEAULION Frédéric - M PINSEMBERT Jean
---	---

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **NOMME** les membres de la CAO conformément au tableau ci-dessus
Adopté à l'unanimité.

N°26/2020
Commission communale des impôts directs

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :
- **ETABLIT** la liste des commissaires suivante
Adopté à l'unanimité.

	Civilité	Nom	Prénom
1	M.	MOREL	Jean-Pierre
2	M.	COQUIO	Patrick
3	Mme	CLOSSAIS	Soazig
4	M.	THIBAUT	Patrick
5	M.	POILVÉ	Gérard
6	M.	HUBLOT	Claude
7	M.	MOREL	Eric
8	M.	LEBRETON	Célestin
9	M.	VILLALON	Jean-Paul
10	M.	JUHEL	François
11	Mme	L'HERMITTE	Marie-Hélène
12	M.	BUREAU	Michel
13	M.	ESNAULT	Yannick
14	M.	GARNIER	Franck
15	M.	TREHEL	Jean-Louis
16	M.	LEROY	Christian
17	M.	DELAROCHEAULION	Guy
18	Mme	TESSIER	Annie
19	M.	BASLÉ	Jean-Claude
20	M.	BIGOT	Jacky
21	M.	L'HERMITTE	Dominique
22	N.	PELLUARD	Jacky
23	M.	GAUTIER	Ernest
24	Mme	FOUERE	Paulette

N°27/2020
Désignation délégué communal au SDE35

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :
- **DESIGNE** M. MOREL Jean-Pierre comme délégué communal représentant la commune au SDE35
Adopté à l'unanimité.

N°28/2020
Désignation du représentant communal candidat pour être membre de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :
- **DESIGNE** M. PINSEMBERT Jean comme représentant communal candidat pour siéger dans la Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.
Adopté à l'unanimité.